

Justificatif généré le 04/04/2024

Support de parution :



Date de parution : 04/04/2024  
Département : (93) Seine-Saint-Denis (93)  
URL de l'annonce : [www.actu-juridique.fr/a/19301563126571-2021J01185\\_2024-03-19](http://www.actu-juridique.fr/a/19301563126571-2021J01185_2024-03-19)  
N° d'annonce : 19301563126571-2021J01185\_2024-03-19

**RESSORT DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE BOBIGNY**  
EXTRAIT DE JUGEMENT - JUGEMENT D'INTERDICTION DE GÉRER  
JUGEMENT EN DATE DU 19 MAR 2024

## INFRATECH

**Siège social** : 545 Avenue Henri Barbusse, 93700 Drancy  
818871832 R.C.S. Paris

**Activité** : travaux d'installation électrique dans tous locaux

**Greffe du tribunal de Bobigny.** Jugement prononçant l'interdiction prévue à l'article L. 653-8 du code de commerce à l'encontre de M. Ioan TIMIS pour une durée de 10 ans.